



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

MAIRIE
de
SAINT CLAIR DE LA TOUR
38110

Tél : 04 74 97 14 53 – Fax : 04 74 97 81 75

e-mail : mairie@stclairdelatour.com

M ThierryBAS
11 Boulevard Maréchal Lyautey
BP 1086
38021 GRENOBLE Cédex 1

Saint Clair de la Tour,
Le, 19 décembre 2016

N/REF : JFD/2016

OBJET : *Horaires d'ouverture de la poste*

Affaire suivie par : Monsieur DELDICQUE Jean-François
Maire

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 4 décembre et je vous avoue ma surprise quant à la lecture du tableau d'ouverture de la poste à partir de février 2017.

Il est inadmissible que vous puissiez me transmettre un tableau qui pour vous est certainement et définitivement entériné sans connaître les vœux des Saints-Clairois. Je suis également étonné sur les démarches que je devrais entreprendre avec la commerçante en vous rappelant que vous avez avancé d'une part de la vente de timbres chez le bar/tabac car ne vouliez pas ouvrir la poste le samedi matin pour ne vendre que des timbres postaux et d'autre part, vous avez avancé que le commerce VIVAL pourrait prendre le relai dès lors que la poste ferme, en aucun cas je ne vous ai assuré de prendre en charge une rencontre avec la commerçante.

En définitive, vous faites ce que vous voulez, ce que vous décidez sans prendre en compte, sans écouter les arguments que je vous ai donné. La poste est le centre vital d'un centre village, la poste se doit de rendre le service public auprès des usagers. J'ai bien compris votre objectif, la fermer à plus ou moins courte échéance, je me refuse à cet objectif et c'est aussi mettre les commerces du centre village en difficultés.

Je n'adhère pas et je suis contre les horaires d'ouverture que vous mentionnez dans votre tableau sans avoir eu le résultat des questionnaires en cours et qui de plus mentionne une fermeture de 5 semaines en juillet/août et la semaine 52 pendant les fêtes de fin d'année. Je ne me souviens pas en avoir parlé lors de notre entretien. Pour continuer dans votre esprit de fermeture, j'ai reçu le 15 décembre une lettre de la poste de La Tour du Pin m'apprenant la fermeture de la semaine 52. Là encore il n'y a pas

eu de concertation, pas d'information lors de notre entrevue, vous faites cavalier seul. Je suis très en colère.

Je conteste le bien-fondé de cette nouvelle grille horaire, parce qu'elle repose sur des chiffres de fréquentation dont la fiabilité n'est pas avérée, et qu'elle ne prend pas en compte les besoins des habitants de notre commune en matière de service postal. Je vous demande de revoir cette grille horaire, et à cette fin, vous invite à venir prendre connaissance des résultats de la consultation que nous avons réalisée, afin d'adapter vos horaires aux besoins de mes administrés.

Dans l'attente de concertation et d'écoute de votre part, je tiens à renouveler mon total désaccord sur ces fermetures, je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Le Maire,

Jean-François DELDICQUE



Copie : Mme SCARINGELLA
Directrice de l'agence de la Tour du Pin